



Salon International d'Art  
**SARRIA**

## **Salon d'Automne - Paris – Grand Palais Salon International d'Automne - Sarria**

**20 Juillet au 15 août 2011**

*Exposition Internationale organisée par le Salon d'Automne de Paris, le centre Unesco à Sarria et avec le soutien de la ville de Sarria (Galice - Espagne) sur trois sites : Sarria, Samos et Saint-Jacques de Compostelle.*

**Commissaire DES EXPOSITIONS : Anne Michelle Vrillet dite Mina**

### ***1 - Informations Générales***

4 sites d'exposition en Galice – Chemin de Saint Jacques de Compostelle

Antigua Prisión de Sarria.

Convento de la Merced de Sarria

Abadía de Samos

Centro de Investigación Tecnológica y Científica de Conxo, Santiago de Compostela

### ***Publicité***

Affiches, invitations, catalogues électroniques, annonces presse, radios, télévision, internet, etc...

### ***2 - Sélection***

Le Comité composé de professionnels et d'artistes diplômés procédera à la sélection de toutes les demandes. Tous les dossiers devront être complets comme indiqué sur le Formulaire d'Inscription et expédiés avant la date limite d'envoi. Les informations contenues dans le dossier de candidature seront détenues dans nos fichiers informatiques. Nom, adresse, téléphone et adresse e-mail, figurant dans le dossier seront reproduits intégralement dans le catalogue (sauf demande expresse de votre part). Loi du 6/01/78 informatique et liberté.

**Formulaire d'Inscription :** Le formulaire devra être lisiblement bien complété, en lettres majuscules ou d'imprimerie accompagné de 3 documents photographiques de bonne qualité support numérique uniquement. En cas de sélection le comité indiquera à l'artiste le nom et le nombre des œuvres choisies pour participer au Salon.

**Participation au Salon :** La participation au Salon est de 80 euros se décomposant en 20 euros d'ouverture des droits et 60 euros de participation aux frais de transport des œuvres et ce avec possibilité de régler cette somme en 2 fois, le 1er chèque à l'envoi des documents, le deuxième après l'accord du comité et avant le 15 mai 2011. Les artistes dont les œuvres seront sélectionnées recevront leur carte de membre de l'association du Salon International d'Automne - Sarria Les artistes ayant pris une cotisation pour la somme de 60€ auprès du Centre UNESCO de Sarria auront le droit de présenter leur dossier au comité de sélection des œuvres de la Société du Salon d'Automne.

Les artistes sélectionnés seront informés par les moyens de communication indiqués sur leurs formulaires.

Nous remercions les artistes sélectionnés de nous envoyer le document ci-joint accompagné de leur règlement. a - Règlement par chèque (s) : Le/les chèques seront établis au nom du Salon d'Automne à SARRIA et joint(s) au Coupon à découper ci-joint, après sélection, avant le 30 mai 2011.

### **3 – Transport**

#### **Emballage**

Les emballages devront être résistants et réutilisables sans difficulté. L'identification de chaque artiste ainsi que la photo de ou des œuvres devront apparaître sur chaque colis. Les œuvres envoyées devront impérativement être identifiées au dos, être celles sélectionnées par le jury et conformes à celles du catalogue.

#### **Dépôt des œuvres**

Le transport et la manutention aller et retour des œuvres jusqu'au Grand Palais sont à la charge exclusive des artistes et de leur transporteur.

**Adresse dépôt en France :** Grand Palais Porte C Av Franklin Roosevelt 75008 Paris

#### **Dates Horaires à définir**

Adresse dépôt en Espagne : Dates Horaires contacter le Centre UNESCO de Sarria

#### **Retrait des œuvres**

Retrait des œuvres en France Dates Horaires à définir

Retrait des œuvres en Espagne Dates Horaires contacter le Centre UNESCO de Sarria

### **4 – Caractéristiques des œuvres qui seront exposées**

**IMPORTANT** : Les œuvres sous verres sont strictement interdites pour des raisons de sécurité.  
Elles ne seront pas déballées, ni exposées.

### **Peinture :**

Huile, acrylique..... sans cadre, baguette ou cache clous autorisés. En cas de diptyque ou triptyque, indiquer le mode et le sens de l'installation Prévoir le système d'accrochage La manutention des œuvres supérieures à 2 mètres seront prises en charges par l'artiste ou/le transporteur, prévoir les moyens appropriés.

### **Dessin, Peinture à l'eau :**

Crayon, fusain, encre de chine..... Aquarelle, gouache, pastel..... Système d'accrochage fiable, Encadrement sobre sous plexiglas accepté Pour les œuvres supérieures à 2 mètres, même recommandation que ci-dessus.

### **Sculpture, Céramique :**

Les œuvres doivent impérativement être accompagnées de leurs socles. Fournir la notice de l'installation si nécessaire. Les sculptures dont le poids dépasse 60 kg seront prises en charges par l'artiste ou/et le transporteur, prévoir les moyens appropriés.

### **Gravures :**

Toutes les techniques de gravure sur cuivre ou sur bois.. Encadrement sobre sous plexiglas accepté Système d'accrochage fiable.

### **Photographies :**

Les œuvres auront un système d'accrochage fiable. Encadrement sobre sous plexiglas accepté.

### **Art Mural :**

Largeur maximum 1,80 mètre. Préciser sur la notice les matières employées : vitrail, tapisserie, mosaïque... Prévoir le système d'accrochage ou de présentation.

### **Présentation de tout autre médium à l'étude.**

**Identification des œuvres Toutes les œuvres doivent être signées Incrire : votre nom, prénom, titre de l'œuvre sur un espace approprié.**

## **5 – Acquisition des œuvres**

En cas de vente des œuvres, l'artiste s'engage à faire un don de 18% au « Salon International d'Automne - Sarria ».

## **6 – Catalogue**

Chaque artiste ayant été sélectionné, recevra un catalogue. L'artiste déclare renoncer à tout droit de reproduction pour les œuvres exposées, diffusés sur le site [www.sia-sarria.org](http://www.sia-sarria.org) ou via un média traitant avec le « Salon International d'Automne - Sarria ». La photo des trois œuvres sera reproduite dans le catalogue avec ses dimensions et techniques ainsi que son adresse électronique à condition qu'elle soit inscrite lisiblement sur le Bulletin d'Inscription.

**7 - Assurances** Le Salon d'Automne à Sarria décline toutes responsabilités quant aux pertes, vols, avaries, dégâts ou autres causes de détérioration, avant, pendant ou après l'exposition et conseille aux artistes de prendre une assurance personnelle. L'artiste et son assureur renoncent à tout recours vis à vis du « Salon International d'Automne - Sarria » et des propriétaires des différents sites. En cas de force majeure ou de catastrophe naturelle, « Le Salon d'Automne à Sarria » se réserve le droit d'annuler le salon sans que les artistes prétendent à quelque dédommagement que ce soit.

-----

**COUPON A DÉCOUPER ET RENVOYER AVEC LE RÈGLEMENT  
APRÈS SÉLECTION Avant le 30 mai 2011**

**Sia-sarria  
C° Mina vrillet  
16 rue Henri Gautherot  
94250 Gentilly**

**Nom Prénom Adresse**

**Tél. ou mobile**

**Paiement par chèque (s) : Indiquer le/les numéros de/des chèques et la Banque**

|.....